



Avis de convocation

Assemblée générale annuelle 2019

Le dimanche 1 décembre à compter de 12h à Québec se tiendra la 42^e assemblée générale annuelle de la FQN. Veuillez noter que l'accueil sera ouvert dès 11h30. Encore cette année, aucune modification des règlements généraux n'est prévue.

Le lieu de l'AGA est la salle Laurier de l'Hôtel Travelodge Québec, situé au 3125 Boulevard Hochelaga Québec, QC G1W 2P9. Dans diverses régions de la province (Montréal, Québec et possiblement ailleurs), des services de covoiturage seront offerts. Écrivez un courriel (fqn@fqn.qc.ca) pour réserver une place. Veuillez noter qu'à cette occasion la nudité ne sera pas autorisée.

L'AGA sera l'occasion de faire le point sur la situation actuelle de la Fédération, sur les réalisations de l'année antérieure et de discuter des projets d'avenir. C'est aussi l'occasion pour vous tous, naturistes québécois, d'exprimer vos idées, dans un climat de bonne entente, et de contribuer à l'avenir et à l'avancement du mouvement naturiste.

L'AGA est aussi l'occasion d'élire le nouveau conseil d'administration (CA) de la Fédération. Rappelons que le CA oriente le développement de la Fédération et assure la prise de décision sur les questions importantes. Le CA est composé de sept membres. Cette année, quatre administrateurs ou administratrices devront être élus (es) ou réélus (es). Le mandat d'un administrateur a une durée de 2 ans. De plus, Le poste laissé vacant de Jean-François Grenier qui a démissionné dernièrement devra être comblé pour la fin de son mandat.

Par ailleurs, le CA, lui-même bénévole, est complété d'une équipe d'autres bénévoles qui assurent le fonctionnement général de l'organisme. L'assemblée annuelle est donc l'occasion idéale de joindre les rangs de notre équipe de bénévoles. N'hésitez surtout pas à proposer vos services ou à en discuter avec nous.

Vous êtes donc tous et toutes cordialement invités (membres de la FQN seulement) à participer à cette rencontre annuelle. Remarque : Seules les personnes membres de la Fédération depuis au moins six mois et en règle à la date de l'AGA ont le droit de voter et peuvent se présenter à titre d'administrateur ou d'administratrice.

Vous trouverez ici-bas l'ordre du jour. Vous pouvez télécharger une version imprimable de cette convocation en cliquant sur le lien suivant: [FQN Convocation AGA 2019](#)



Ordre du jour de la 42^e AGA – 1 décembre 2019

Lieu : Salle Laurier de l'Hôtel Travelodge Québec

Adresse : 3125 Boulevard Hochelaga Québec, QC G1W 2P9

1. Ouverture de l'assemblée à 12h (l'accueil débute à 11h30)
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA de 2018
6. Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA de 2018
7. Rapport du président
8. Rapport du secrétaire
9. Rapport du trésorier
10. Rapports des administrateurs
11. Adoption des états financiers
12. Rapport d'activités

PAUSE-SANTÉ

13. Présentation des postes d'administrateurs bénévoles à combler
14. Nomination du président d'élection
15. Élection des administrateurs
16. Suggestions venant de l'assemblée sur l'orientation future de la FQN
17. Varia
 - a. _____
 - b. _____
 - c. _____
 - d. _____
 - e. _____
18. Détermination du lieu de la prochaine assemblée générale annuelle
19. Levée de l'assemblée

Des breuvages seront offerts durant l'assemblée.